



Sorl'Info

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin-de-Morestel
Octobre 2024

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Les élus se sont attelés depuis quelques mois à un dossier essentiel : la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan a déjà été cité lors des précédents Sorl'Info, c'est un travail de longue haleine... Vous en entendrez encore parler !

Ce PCS est **un travail d'anticipation des risques présents sur notre commune** afin de gérer de la façon la plus efficace possible une crise. Pour cela nous nous préparons préalablement en nous formant, en nous dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face, autant que notre anticipation le permet, à toutes les situations. Ce travail est une obligation réglementaire, inscrite dans le code de la sécurité intérieure pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. L'ensemble du territoire du département de l'Isère étant situé en zone sismique de niveau 3 (dont notre commune) ou 4, toutes les communes de notre département sont donc désormais soumises à l'obligation de rédiger un PCS.

Ce plan comprend une partie concrète pour la population : le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), qui est l'application pratique du PCS. Il a pour but de vous informer (population annuelle et saisonnière) de l'existence de ces risques, des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place, ainsi que des consignes en cas de risque avéré. Le DICRIM contribue ainsi à responsabiliser chacun d'entre nous pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre dans le PCS.

Notre DICRIM est affiché pour deux mois sous le préau de la mairie, et est consultable sur le site internet de la commune. Pour les personnes n'ayant pas d'accès au site, un exemplaire papier peut être récupéré en mairie (sur demande préalable).

Vous aurez régulièrement des nouvelles de l'avancée de ce travail. Nous travaillons à l'organisation d'une réunion publique pour vous présenter notre DICRIM.

Nicole GENIN

- Les travaux de la mairie et de la salle des fêtes sont terminés. Les dernières factures sont tombées. Nous avons déposé des dossiers de subvention auprès du Département, de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD), de l'Etat et de la Région. En début de travaux, la CCBD nous a versé la somme promise et le Département un acompte. Par contre, nous sommes toujours dans l'attente de l'acompte promis par l'Etat et la Région. Pour couvrir ce manque, nous avons ouvert auprès de la Caisse d'Epargne, une ligne de trésorerie. Ce système est plus souple qu'un emprunt court terme. En effet, pendant un an et dans la limite de 250 000 €, nous pouvons disposer de liquidité lorsque nous en avons besoin, et rembourser dès que possible. Outre les frais de dossier (750 €), le taux d'utilisation est calculé selon l'€STR+0.84 % . Il n'y a pas de frais de commission d'engagement, de mouvement ou de non-utilisation. Ainsi, nous avons procédé à un tirage de 85 000 € le 30 juillet 2024, que nous avons pu rembourser dès le 16 septembre lorsque le Département nous a versé le solde de notre subvention. Les intérêts ont été de 510 €.
- Le poteau incendie des Cités avait été cassé, probablement par un camion lors d'une manœuvre mal maîtrisée. Plainte a été déposée. Déclaration a été faite auprès de notre assureur. L'avis du SEPECC (Syndicat des Eaux) a été requis. Des essais de réparation avec des pièces d'occasion se sont révélés infructueux, la tige dans le sol ayant été cassée. Nous avons accepté un devis de 3011 € HT. L'assureur nous a remboursé en retenant une franchise de 780 €.
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ont été approuvés par le Conseil Municipal. Une réunion est en préparation pour présentation aux bénévoles qui se sont portés volontaires pour prêter main forte en cas de crise, et aux élus. Il s'agit d'un travail conséquent qui sera sans cesse remis à jour.
- Pour répondre à la demande de la Préfecture, deux référents « moustique tigre » ont été nommés : Maurice Cottaz et Gérard Budin, qui sont chargés de faire remonter leurs observations au maire.
- Des sentiers ont été dessinés au sein de l'ENS ; ils seront désormais régulièrement entretenus, rendant ce lieu accessible aux promenades familiales. Merci à tous de respecter ce lieu et de garder leurs déchets dans leur poche !



À l'attention de la population nécessitant une attention particulière



Dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS), **il nous est nécessaire de répertorier la population ayant besoin d'une attention particulière.**

Vous êtes concernés, si par exemple :

- Vous êtes malentendant, non-voyant, à mobilité réduite, sous assistance médicale, isolé(e) avec ou sans moyen de locomotion, etc....
- Vous possédez un système de téléalarme autre que celui proposé par la commune, (en cas de coupure électrique ou d'arrêt de communication des antennes téléphoniques).

Nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en nous laissant vos coordonnées, dès que possible en mairie, soit au 04 74 80 12 31 ou soit à votre convenance avec d'autres moyens de communication.

Soyons attentifs à nos voisins ! Si vous pensez que l'un d'entre eux est concerné, assurez vous qu'il ait pu entreprendre les démarches pour se faire connaître auprès de nous.



Le droit à la couverture santé pour tous

Le dispositif « Ma Commune Ma Santé » grâce au partenariat du CCAS de votre commune avec l'association ACTIOM, vous permet dès maintenant de bénéficier des meilleurs garanties santé et des services complémentaires au meilleur prix.

Les permanences locales ont débuté. Elles seront uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48, tous les 3èmes mardis de chaque mois de 9h30 à 12h.

Nettoyage d'automne le samedi 12 octobre 2024

Du respect... pas de déchets !



Parce que la nature mérite autant de soin que l'habitable de nos voitures, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous donner un petit coup de main pour le ramassage des déchets délaissés sans scrupules le long des routes de notre village.

**RDV samedi 12 octobre à 9h00
sur la place de la Maire,
équipés de
bonnes chaussures+ gants + gilets
fluorescent.
Un GRAND MERCI d'avance
pour votre participation !**

Un GRAND merci également à tous ceux qui, sensibilisés à ce problème, ont l'attention de ramasser les déchets lors de leurs promenades tout au long de l'année. !

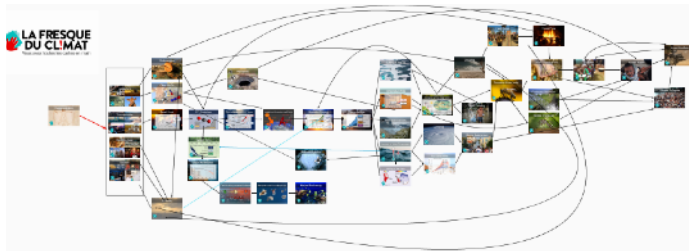


Le 9 septembre dernier était **le jour anniversaire de notre doyen Monsieur René TRILLAT** (99 ans). Il nous a reçu avec un grand plaisir et toujours avec son sens intact de la répartie. Nous lui souhaitons de continuer à se porter du mieux qu'il le peut et lui donnons rendez-vous à l'année prochaine !

Le 26 octobre - journée NATURE à la salle du Caveau
(Avec la Commission Nature Environnement Culture Jeunesse)

▶ **Début du jeu "LA FRESQUE DU CLIMAT" à 10 h précises**

Ce jeu présenté par Madame Falcone de l'Association « Fresque du climat » est un **jeu familial et coopératif** qui permet à chacun de reconstituer les liens entre les causes et leurs effets sur les changements climatiques, puis d'envisager des actions (même très simples) à mettre en place dans un cadre personnel, professionnel, associatif... Le jeu dure environ 2 h, en trois étapes.



▶ Puis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h :

- **Exposition** de panneaux pédagogiques réalisés par l'ABC des Balcons du Dauphiné suite à l'inventaire de la faune et la flore de nos communes,
- **Projection** de vidéos sur le même thème,
- **Exposition** de photos des créations Land Art des enfants de l'École de Saint-Sorlin,
- Vous aurez la possibilité de réaliser vos **créations** en Land Art.

▶ De 14 h à 17 h : **visite de l'ENS du petit Valency avec Monsieur FERRO** de l'association LO PARVI. Rendez-vous sur le parking de l'ENS (suivre le fléchage).



Saviez-vous que tout le monde peut emprunter les autocars de la ligne T11 entre Morestel et La Tour du Pin ?

Ce service mal connu ne concerne pas que nos enfants pour les trajets scolaires ! Il peut nous être utile par exemple pour se rendre et revenir de la gare de La Tour du Pin, ou pour un rendez-vous à La Tour du Pin le mercredi matin.



Par exemple :

Vous pouvez prendre le car à Saint-Sorlin centre village à 8h06 et vous serez à la poste de La Tour du Pin à 8h26.

Le soir, si vous arrivez par le train à la gare de La Tour du Pin, vous pouvez prendre, devant la gare, le car de 18h ou celui de 19h qui vous amènent à Saint-Sorlin le bas 24 mn plus tard. Ces deux derniers cars circulent du lundi au vendredi même pendant les vacances scolaires (mais pas samedi et dimanche).

Cherchez si un horaire peut vous convenir, vous éviterez ainsi la pollution d'un trajet en voiture et économiserez le temps d'une personne qui fait l'aller-retour pour vous accompagner ! **HORAIRES** : https://carsisere.auvergnerrhonealpes.fr/ftp/documents_CG38/fh-t11-2024-2025-v2.pdf ou dépliants-horaires disponibles dans l'entrée de la mairie.

Si on emprunte le car plusieurs fois, il est plus avantageux d'acheter une carte de 6 trajets à Morestel ou à la Tour du Pin (2,20 € par trajet), non nominative.

On peut aussi prendre son billet en montant dans le car (3,90 €). Si on fait un aller-retour dans la journée, il existe un pass 1 jour (5,50 €).

En se procurant une carte Oûra , il existe un tarif éco pour les – de 26 ans, un tarif micro, et des abonnements mensuels,

PRIX : <https://carsisere.auvergnerrhonealpes.fr/ftp/document/crid-pliant-tarifaire-20240603-web.pdf>



En utilisant plus ces lignes de car, nous pouvons permettre de les maintenir, et peut-être d'avoir plus tard des horaires plus variés, qui sait ?

Travaux du Chemin du Gros Châtaignier



C'est tout un quartier qui va se trouver sens dessus dessous...

Ces travaux se décomposeront selon plusieurs volets :

- Réfection à neuf (par le syndicat des Eaux de la Plaine et Colline du Catelan = SEPECC) de la conduite d'eau potable, comprenant aussi le début du Chemin de Grand Vent et de Penon,
- Gestion des eaux pluviales Chemin du Gros Châtaignier et de Penon,
- Réfection de la chaussée (par la commune) avec un cheminement piétonnier,
- Remise définitive en double sens de la circulation.

Nous sommes accompagnés par le bureau d'études Ellipse de Morestel. Concernant la partie des travaux concernant la commune, le montant s'élève à environ 100 000 €. Des dossiers de demande de subvention seront déposés avant le 31 octobre, date butoir auprès du département de l'Isère, de la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné et de l'État.

Une réunion a eu lieu le 5 septembre avec le SEPECC et le bureau d'études (la pluie s'est invitée d'elle-même !)

Il a été décidé que c'est le SEPECC qui ouvrira la danse **dès le 21 octobre prochain.**

Une phase de tassement aura lieu ensuite, ce qui nous laissera le temps de lancer la procédure de marché public et de réunir les fonds nécessaires à ce chantier.

Votre quotidien se trouvera forcément impacté. Soyez assurés que nous ferons

notre possible pour limiter les inconvénients. Si toutefois vous vous sentiez importunés par quelques imprévus... nul ne sert de s'énerver ! La cordialité est toujours préférable :-)



Madame Suzanne GENIN née BRILLAT nous a quitté.
La municipalité présente ses sincères condoléances
à sa familles et à tous ses proches.

Fermeture du réseau cuivre...



Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture, ce qui ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.

La fermeture s'effectue par lots de communes entre 2023 et 2030, en commençant par les communes où la fibre est la plus déployée et adoptée par les usagers. Cela signifie qu'une commune peut être concernée à court terme, tandis que sa voisine ne l'est pas tout de suite. Le chantier de déploiement de la fibre optique étant encore en cours, les lots ne sont pas tous encore constitués. Il n'est pas encore possible pour les communes de savoir à quelle échéance les services seront officiellement coupés.

La fermeture du réseau interviendra en deux temps :

- La date de fermeture commerciale à partir de laquelle il n'est plus possible de souscrire de nouveaux abonnements internet DSL et téléphoniques. A noter que c'est déjà le cas dans un grand nombre de lieux où la fibre est proposée par les 4 opérateurs principaux.
- La date de fermeture technique à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre (RTC et internet xDSL) seront coupés. Elle interviendra au plus tard en 2030 sur l'ensemble des communes.



Manger-Bouger

Nutrition et activité physique sont deux déterminants de santé majeurs d'amélioration de l'état de santé de la population et des enjeux essentiels des politiques de santé publique.

Comme pour les adultes, l'alimentation des enfants a une influence sur leur état de santé, d'autant plus que leur croissance va nécessiter des besoins nutritionnels spécifiques. De même, leurs niveaux d'activité physique et de sédentarité ont des répercussions sur leur santé. C'est pendant cette période qu'ils vont acquérir des comportements qu'ils garderont à l'âge adulte.

Un nouveau guide Manger-Bouger
pour les parents d'enfants de 4 à 11 ans a été publié

D'autres documents d'information et de prévention sont publiés par Santé Publique France sur l'alimentation et l'activité physique, à consulter ou à commander dans le lien ci-dessous :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/outils/#tabs>



Saint-Sorlin en Fête organise son thé dansant

Nous vous proposons notre désormais traditionnel thé dansant, animé par Fabrice Peluso (qui avait animé la soirée de l'inauguration de la salle des fêtes)

Nous serons heureux de partager ce moment avec vous. Ambiance assurée !



Gilles Patricot,
Président de Saint-Sorlin en Fête



Le Club Diamant

Nouveaux retraités, venez nous rejoindre le 3ème mercredi de chaque mois, en appelant Nicole au 07 84 30 05 20.

Le mercredi 16 octobre 2024 le club organise un apéro déjeunatoire à partir de 12h.

Nous nous réunissons dans la nouvelle salle des fêtes « Suzanne et Louis GILET » de Saint-Sorlin-de-Morestel. Il y a trois accès réservés aux détenteurs de carte mobilité inclusion (CMI), afin de faciliter l'accès à tous.

Pour les autres personnes plusieurs parkings sont à disposition alentour.

Nicole Gleize
Présidente du club Diamant



Gymnastique douce de 17h à 18h tous les mercredis (sauf pendant les congés scolaires) dans la salle de motricité de l'école de Saint Sorlin de Morestel.

Le cours est adapté à tout public (renforcement musculaire, équilibre, mémoire et étirements).

Venez nombreux et nombreuses, pour garder la forme sans souffrir !

Pour des renseignements ou pour vous inscrire appelez Annick au 06 26 82 37 10 (un cours d'essai gratuit vous sera offert lors de votre première visite).

L'association SORLIN GYM'N



L'association le groupe « Histoire » a animé une superbe exposition pendant le week-end du patrimoine les 21 et 22 septembre dernier à Saint-Sorlin-de-Morestel.

Le n° 9 de la revue « Raconte-moi Saint-Sorlin » a été édité à cette occasion. Vous y retrouverez des articles sur la vigne, les conscrits, les fours, l'électricité, le congélateur du village, les rallyes des jeunes... Le but de cette revue est de retracer l'histoire du village en effectuant des recherches dans les archives communales.



Vous pouvez vous procurer ce neuvième numéro pour 12 €, ainsi que les numéros précédents au prix de 5€ en appelant Patrice Bonnaz (07 81 74 16 20) ou Mireille Rivier (06 81 61 63 63).



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-mostel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11H30 et 15h/19h